

COMMUNE DE  
**AILLEUX**  
(Département de la Loire)

# Carte communale

Carte du zonage

B

DATE: Janvier 2007      ECHELLE: 1/5000

Approuvé le \_\_\_\_\_  
Par le conseil municipal en séance publique le \_\_\_\_\_  
Allice N. \_\_\_\_\_

ATELIER DE PAYSAGE ET  
D'ENVIRONNEMENT POLYESTER

10, rue de la République - 42100 AILLEUX  
Tél. 04 77 66 12 12 - Fax 04 77 66 12 13  
www.polyester.com

## LEGENDE :

-  Zone constructible
  -  Réseau d'assainissement unitaire
  -  Réseau d'eau potable
  -  Réseau d'eau pluviales
- Marges de recul par rapport à l'axe :
- RD 1989 (ex RN 89) :
    - 75m et application de la loi Barreir (art. L. 115-1-4 du Code de l'urbanisme)
    - 35m pour les habitations et 25m pour les autres constructions si dérogation à la loi Barreir
  - Autres RD :
    - 15m pour toutes les constructions
- Question des accès sur les routes départementales : la création et la modification des accès sont soumises à une autorisation du Président du conseil général et au-delà des portes d'agglomération, les nouveaux accès seront traités et devront être regroupés.
-  Porte d'agglomération

